

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 MAI 2020 REUNI PAR VISIO CONFERENCE

Présents : Abguillerm Sophie, Alperin Laurent, Ayma Monique, Baudet Maelle, Bellat Guillaume, Bizien Arnaud, Bourhis Solène, Brazidec Carole, Cadiou Sandra, Cantin Gérard, Carn Jean-Yves, Cochet Valérie, Drouère Bernard, Dulong Marcel, Gaigne Jean-Pierre, Grijol Philippe, Guillerme Edouard, Herry Yann, Hou Frédéric, Kerno Michelle, Le Bars Thierry, Le Bechennec Stéphane, Le Breton Nathalie, Le Gall Janine, Le Menn Yves, Le Tallec Yves, Le Vigouroux Sylvie, Léone Karine, Lorvellec Philippe, Monet Laurent, Monot Marc, Moreul Annie, Pichon Marie-Laure, Pollie Valérie, Prampart Anne-Gaël, Premel-Cabic Marc, Progeas Laurent, Quinton Gwénael, Richard Magali, Roig Brigitte, Rousseau Philippe, Saint-Cyr Manuel, Theffo Christelle.

Excusés : Auguste Gaëlle, Buhé Franck, Climent Gilles, Le Houedec Jacques, Le Pallec Marie, Presse Valérie

Assistent : Cathy Neveu, directrice administrative – Aurélie Gébel

La présidente Sylvie Le Vigouroux remercie tous les participants, et se dit heureuse de les retrouver en bonne santé.

Elle explique la présence d'Aurélie Gébel, qui change de fonction à partir du 1^{er} juin et sera nommée responsable administrative, Cathy Neveu partant en retraite le 1^{er} octobre.

Avant de procéder à la résolution N°1, Sylvie Le Vigouroux propose d'échanger sur la situation et le ressenti de chacun.

Les sujets évoqués sont les suivants :

- L'Ecole Bretonne (reportée)
- Le chômage partiel
- La communication vers les clubs, pour les rassurer, les informer
- Les différents scénarios en cette période d'incertitude
- Le bénévolat et les effets du confinement
- La confirmation que la saison sportive démarre bien le 1^{er} juin et la période des mutations
- Les attentes des clubs.

Après ce temps d'échange, la présidente propose de passer au vote :

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité des votants

«Dans le contexte de crise sanitaire actuelle, et pour permettre de prendre rapidement les dispositions nécessaires permettant d'assurer la continuité du fonctionnement, le conseil d'administration renonce

au délai de convocation prévu dans le Règlement Intérieur de la ligue durant cette période exceptionnelle »

Sylvie LE VIGOUROUX

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line intersected by a horizontal line, with a large loop to the right.

Présidente LBHB

Valérie POLLIE

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, complex loop structure with multiple intersecting lines.

Secrétaire Générale LBHB

PJ : courrier de M. Denis MASSEGLIA, président du CNOSF, relatif au non-remboursement de la cotisation de licences.